



Licence (L3) mention droit Juriste de copropriété

ALTERNANCE



 **ACCESSIBLE EN ALTERNANCE :**

Contrat d'apprentissage ou
de professionnalisation

 **FORMATION CONTINUE :**

Convention de Stage type formation
continue

Avec le soutien :

Ce diplôme est construit grâce à l'Association
Nationale des Gestionnaires de Copropriété (A.N.G.C.)



Objectifs

La troisième année de la Licence domaine Droit, Economie, Gestion, mention droit, parcours Juriste de Copropriété a pour objectif l'acquisition des compétences spécialisées **en droit de la copropriété, en droit de l'immobilier et en droit de l'entreprise**. Ce diplôme est construit grâce à un fort investissement de partenaires extérieurs soucieux de donner les moyens de professionnaliser ce secteur d'activité et tout **particulièrement grâce à l'Association Nationale des Gestionnaires de Copropriété (A.N.G.C.)**.

DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Licence (Niveau 6)
Code RNCP : 38186

DURÉE :

12 mois - Sept. à Sept. N+1
420h de stage pour les
non-alternants

VOLUME HORAIRE :

401h en présentiel
17h d'examens et de soutenance

Publics visés et critères d'admission

Formation à effectif limité (capacité d'accueil : **20 apprenants**).

La L3 Droit, parcours Juriste de Copropriété s'adresse aux :

- Etudiants souhaitant suivre une formation leur permettant d'accéder aux métiers de la copropriété et à divers autres métiers du domaine de l'immobilier, sans pour autant laisser de côté la possibilité d'une poursuite d'études, le master mention « Droit des affaires parcours Juriste de copropriété » étant visée au premier chef.
- Professionnels ou aux demandeurs d'emploi souhaitant se reconverter ou évoluer dans les professions immobilières.

Conditions préalables à la candidature

- Avoir validé 120 ECTS au titre de la licence Droit ou de tout autre diplôme jugé équivalent
- Ce diplôme est également ouvert aux titulaires du BTS « professions immobilières », du BTS « notariat » et du DUT « carrières juridiques et judiciaires ».
- Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.

Compétences visées

- Maîtriser les fondamentaux du droit des biens et maîtriser le droit de la copropriété des immeubles bâtis
- Maîtriser les fondamentaux du droit des sociétés
- Maîtriser le droit des contrats et être à même de l'appliquer aux contrats immobiliers et de la construction
- Acquérir des notions en droit processuel et en gestion des procédures
- Acquérir des connaissances de base du droit du travail et en gestion des ressources humaines
- Acquérir des notions en droit des assurances et savoir les appliquer aux sinistres des immeubles
- Maîtriser les bases de la comptabilité privée et savoir en appliquer les règles au domaine visé
- Connaître les fondamentaux des techniques et pathologies du bâtiment et la réglementation concernant la sécurité des biens et des personnes
- Connaître les règles de déontologie et de confraternité s'appliquant à la profession
- Développer des compétences en gestion du stress et de l'humain
- Savoir utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Programme

Semestre 5

262h

Unité 1 : Droit des biens

Droit général des biens - 21h CM

Droit de la copropriété :

Les éléments structurels de la copropriété - 15h CM

Organes et gouvernance de la copropriété - 15h CM

Droits et obligations des copropriétaires - 15h CM

Pratiques professionnelles - 21h TD

Unité 2 - Droit des contrats et de la construction

Droit de la construction - 21h CM

Pratique du droit des assurances - 17h CM + 4h TD

Urbanisme - 15h CM

Techniques du bâtiment et diagnostics techniques - 21h CM

Unité 3 - Contentieux et procédures

Introduction au droit processuel - 21h CM

Gestion des procédures et copropriétés en difficulté - 21h CM + 11h TD

Prévention- traitement du contentieux - 31h TD

+ Examens Terminaux : 13h

Semestre 6

156h

Unité 4 - Gestion administrative et juridique

Gestion financière et comptable - 21h CM

Droit des sociétés - 18h CM

Déontologie et statut du Syndic de copropriété - 13h CM

Droit du travail et ressources humaines - 29h CM

Unité 5 - Environnement technique et langue

Gestion du stress et de l'humain - 21h TD

Simulation de médiation en copropriété - 11h TD

Informatique « métier » et protection des données - 12h CM

Langue vivante : Anglais - 20h TD

Unité 6 - Pratique professionnelle (stage / alternance)

Simulation d'assemblée générale de copropriété - 7h TD

+ Examens terminaux et soutenance : 13h

Contrôle des connaissances :

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Licence mention Droit parcours Juriste de Copropriété.

La formation est ponctuée par des contrôles continus mais également des examens terminaux suivis d'une soutenance de rapport.



Responsables pédagogiques

Anne Laure Thomat-Raynaud, Maître de conférences, UT Capitole

Geoffrey Wion-Florens, Civiliste / Service copropriété, co-fondateur de la licence

Équipe pédagogique

UT Capitole :

Professeurs des universités : Desbarats Isabelle, Giacuzzo Jean-François, Laurent Julien, Thiroye Moussa

Maîtres de conférences :

Bayard-Jammes Florence ; Benard Camille, Bernard-Roujou de Boubee Aude, Posocco Laurent, Thomat-Raynaud Anne-Laure

Contractuel : Artigue Lisa (enseignante LRU)

Intervenants professionnels :

Alic Sophie sophrologue ; Arthaud Ludovic principal de copropriété, Izysyndic ; Benaïssa Nadia clerc ; Benet Sébastien CEO Proactive immo, président FNAIM Haute Garonne ; Bighetti Yan-Julien formateur indépendant, sécurité, incendie ; Blaise Eva responsable service comptabilité syndic ; Bosi Bernard consultant, administrateur honoraire des finances publiques ; Bousuge Dominique Expert technique et scientifique en ouvrages bâtis, Institut International des Experts ; Delacour Arnaud juriste droit social, responsable du pôle gardiens et employés d'immeubles, siège social Foncia ; De Coster Alexis responsable du Pôle administration de biens Square Habitat France ; Delbert Julie chargée de clientèle Promotion et Construction, Assurincio ; Franc Benoit directeur service copropriété Nexity Toulouse ; Fremont Gilles directeur copropriété, Cabinet Corraze Président ANGIC ; Galy Laure responsable pôle commercial, SMABTP Toulouse ; Go Gérard gestionnaire PJ et membre du pôle compétence copropriété MAIF Labège ; Laparlère Hélène gestionnaire sinistre, Assurincio Courtier en assurance ; Ouabdi Linda chargée suivi copropriétés, groupe Promologis ; Perrodin Guillaume directeur associé, Property Management CBRE Luxembourg ; Point Annaïck responsable commerciale Assurincio courtier spécialisé en copropriété ; Posocco Patrick doctorant en droit privé, ancien juge au tribunal de commerce de Carcassonne ; Vigier Remi responsable copropriété, administrateur judiciaire, FHB Neuilly ; Wion-Florens Geoffrey civiliste service copropriété.

Avocats :

Bohbot Charles, Dinguirard Parent Marie-Julie, Lagraulet Pierre-Edouard, Perier Brice

Organisation

La Licence 3 Droit, parcours Juriste de Copropriété se prépare sur une durée d'un an, de septembre N à septembre N+1. La durée de la formation représente un volume horaire de **418 heures** (examens inclus). Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les bénéficiaires **partagent leur temps entre l'Université et les lieux de travail**. Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les stagiaires sans contrat d'alternance.

Méthodes et moyens pédagogiques :

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Le praticien peut intervenir en complément d'un cours, pour des travaux dirigés ou des séminaires qui permettent l'approfondissement d'un thème particulier dans une perspective pratique, ou être titulaire du cours. Des supports de cours peuvent être déposés sur la plateforme Moodle de l'université. La mise en place d'un tutorat est destinée à accompagner l'apprenant pour des conseils méthodologiques.

Un tuteur universitaire est nommé dans l'objectif de faire le lien entre l'apprenant et son entreprise, et de définir avec elle la thématique qui fera l'objet de la soutenance finale devant jury. Le tuteur en entreprise pourra prendre part à ce jury d'examen. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Poursuite d'études et débouchés professionnels

Les diplômés qui souhaiteraient poursuivre leurs études pourront candidater au parcours Juriste de copropriété du Master mention Droit des affaires et aux parcours de la mention Droit de l'immobilier.

Métiers visés :

- Gestionnaire de copropriété
- Assistant de copropriété
- Responsable de patrimoine immobilier
- Gestionnaire administratif immobilier
- Gestionnaire sinistre assurance, spécialisé en copropriété
- Conseiller bancaire spécialisé comptes Syndicats de copropriétaires
- Chargé de mission copropriété secteur public
- Collaborateur d'étude notariale spécialisé en copropriété

Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026

La licence 3 juriste de copropriété sous contrat d'apprentissage est rattaché au CFA JurisCampus.

Tarifs pour les contrats d'alternance

Contrat d'apprentissage : 8 000 € - secteur privé / secteur public

Contrat de professionnalisation : Nous consulter

Prise en charge par l'entreprise et son OPCO pour le secteur privé.

Tarifs pour les stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...)

7 500 € + les droits d'inscription universitaire en vigueur.

Possibilité de financement sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif

ForPro Sup (demande en cours pour l'année universitaire 2025/2026).

Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF



Document d'information non contractuel réalisé au 01/04/2025

CONTACT :

Clara TEIXEIRA
05.61.12.85.36 - clara.teixeira@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - Bureau MQ 104 (1er étage)

Site de la Manufacture des tabacs
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse
Tél. : 05.61.12.85.36

